## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), 14 Rue Neuve, sur la convocation qui leur a été adressée le dix-neuf juin deux mil dix-huit, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. François-Xavier VILLAIN, Président.

	SQUS PREFECTURE DE CAMBRAI
Nombre de délégués communautaires en exercice	43 ARRIVEE LE
Nombre de délégués communautaires présents	20 02.0
Nombre de votes	
nmunautaires titulaires présents : 67	U Control

Nombre de conseillers communautair M. François-Xavier VILLAIN, **Président**,

M. Serge FOVEZ, M. Sylvain TRANOY, Mme Maryvone RINGEVAL, M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Monique BOUQUIGNAUD, M. Didier DRIEUX, M. Yves COUPE, M. Marc DERASSE, M. Philippe LOYEZ, M. Jean-Marie DEVILLERS, M. Jacques DENOYELLE, Vice-Présidents,

ABANCOURT: Mme Françoise LAINE - AUBENCHEUL-AU-BAC: M. Michel PRETTRE - BANTEUX: Mme Bernadette GODET - BANTIGNY: M. Yves MARECAILLE - BANTOUZELLE: Mme Sylviane MAUR - BLECOURT: M. Albert LEVERD - BOURSIES: M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES: M. Edouard SLEDZ - CAMBRAI: Mme Michèle BARTIER, M. Michel BARTKOWIAK, M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Martine BILBAUT, Mme Amélia CAFEDE, Mme Dominique CARDON, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Christian DHENIN, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Christiane FISCHER, Mme Sylvie LABADENS, Mme Sylviane LIENARD, M. Brahim MOAMMIN, Mme Maria-José POMBAL, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Pierre-Antoine VILLAIN - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Jean-Claude DESCHAMPS - CAUROIR: M. Benoit DHORDAIN - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT: M. Gilbert DRAIN -CUVILLERS: M. Emile MILLIOT - DOIGNIES: M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES: M. Patrice EGO, Mme Annick RICHEZ, M. Pierre DOISE - ESNES: M. Olivier GOBERT - ESTRUN: M. Jean-Luc FASCIAUX - FLESQUIERES: Mme Fernande LAMOURET - FRESSIES: M. Henri GAMEZ - GOUZEAUCOURT: M. Jacques RICHARD -HAYNECOURT: M. Alain PARSY - LES RUES DES VIGNES: M. Marc LANGLAIS - MASNIERES: M. Francis NOBLECOURT - MOEUVRES: M. Gérard SETAN - NIERGNIES: Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - PROVILLE: M. Daniel DELWARDE, Mme Capucine TIMAL - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Patrice GRANSARD - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX - RIBECOURT-LA-TOUR: M. Jean-Pierre LEVEAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI: Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - VILLERS-EN-CAUCHIES: M. Pascal DUEZ - VILLERS-PLOUICH: M. Raymond MACHUT - VILLERS-GUISLAIN: M. Gérard ALLART - WAMBAIX: M. André VERRIER.

## Nombre de conseillers communautaires titulaires absents excusés, ayant donné suppléance : 03

**ESWARS**: M. Francis REGNAULT, titulaire, qui donne suppléance à Mme Marie-Thérèse POTIEZ, suppléante – **RUMILLY-EN-CAMBRESIS**: M. Michel LIENARD, Vice-Président, qui donne suppléance à Mme Michèle JOLY, suppléante – **THUN-SAINT-MARTIN**: M. Henri DESPRES, titulaire, qui donne suppléance à Mme Marie-Claude URBAIN, suppléante.

## Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration: 06

CAMBRAI: Mme Marie-Anne DELEVALLEE, titulaire, qui donne procuration à Mme Nathalie DROBINOHA, titulaire - Mme Dominique HERBIN, titulaire, qui donne procuration à Mme Monique BOUQUIGNAUD, Vice-Présidente - M. Jacques LEGENDRE, Vice-Président, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, Président - M. Benoît VAILLANT, titulaire, qui donne procuration à Mme Christiane FISCHER, titulaire - HONNECOURT-SUR-ESCAUT: M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, conseiller délégué, qui donne procuration à M. Serge FOVEZ, Vice-Président - MASNIERES: Mme Annie ALEXANDRE, titulaire, qui donne procuration à M. Francis NOBLECOURT, titulaire.

Nombre de conseillers communautaires absents, excusés, n'ayant pas donné pouvoir ou suppléance : 17

ANNEUX: M. Thierry LEVEQUE - AWOINGT: M. Jean-Richard LECHOWICZ - CAMBRAI: Mme Marilyne HOSCHEDE, M. Olivier MOITY - GONNELIEU: M. Roland CARREZ - HEM LENGLET: Mme Yvette BLANCHARD - IWUY: M. Daniel POTEAU, M. Stéphane GRANSART, Mme Emilie DUPUIS - LESDAIN: Mme Geneviève GAUTIER - NAVES: M. Jean-Pierre DHORME - NEUVILLE-SAINT-REMY: M. Jean-Pierre COUVENT, Mme Francine COUVENT, M. Christian DUMONT - PAILLENCOURT: M. Fabrice LEFEBVRE - RIEUX-EN-CAMBRESIS: M. Michel MOUSSI - TILLOY-LEZ-

CAMBRAI: M. Jean-Pierre LAGON

Secrétaire de séance : M. Pierre-Antoine VILLAIN

**DELIBERATION N°2018-06-28: TRANSPORT - NOUVELLE GAMME TARIFAIRE.** 

TRANSMIS
Le 0 3 JUIL. 2318
à la Sous-Préfecture

## **DELIBERATION N°2018-06-28: TRANSPORT – NOUVELLE GAMME TARIFAIRE.**

Rapporteur : M. Yves COUPE

Vice-Président

Par délibération en date du 12 avril dernier le conseil communautaire avait délibéré sur la définition des profils des titres de transport de la nouvelle gamme tarifaire.

Pour mémoire, la tarification actuelle est basée sur le statut des personnes (demandeurs d'emploi, séniors, étudiants,...). Il a été considéré qu'elle ne permettait pas d'appréhender toutes les situations notamment celle des personnes les plus fragiles. C'est pourquoi la nouvelle gamme tarifaire propose des formules d'abonnement de transport susceptibles de mieux prendre en compte les disparités entre les différentes catégories d'usagers :

Tarif	Revenu fiscal de référence (sur avis d'imposition 2017), en fonction du nombre de personnes résidant dans le foyer						
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes et plus			
Plein tarif	+ de 12 000€	+ de 18 000€	+ de 24 000€	+ de 30 000€			
-25%	De 6 001€ à 11 999€	De 9 001€ à 17 999 €	De 12 001€ à 23 999€	De 15 001€ à 29 999€			
-50%	- de 6 000€	- de 9 000€	- De 12 000€	- de 15 000€			

	0 à 10 ans		de 11 à 16 ans		de 17 à 25 ans		de 26 à 62 ans		de 63 à 72 ans		plus de 72 ans	
Tarif	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
Plein tarif	Cleffiff		15,00 €	100,00 €	17,00 €	150,00 €	30,00€	250,00€	17,00 €	150,00€		a.lb
-25%			11,25 €	75,00 €	12,75 €	112,50€	22,50€	187,50€	12,75€	112,50€	Graf	Wile.
-50%			7,50€	50,00€	8,50 €	75,00 €	15,00€	125,00€	8,50€	75,00€		

Il existe en dehors de la gamme tarifaire solidaire les titres suivants :

- Un titre unitaire à 1.20€
- Un titre lycéen à 12€
- Création carte Pass-Pass (CSC) à 12€
- Création billet sans contact (BSC) à 0.20€
- Duplication à 12€
- Titre R.P.I. à 12€

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité décide :

- D'adopter la nouvelle gamme tarifaire qui s'appliquera à compter du 1er septembre 2018,
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits, Suivent les signatures..... Pour extrait conforme

Le Président,

